



Arret maladie entre 2 contrats

Par **florian007**, le **04/03/2014 à 16:43**

Bonjour a tous
Voila je me pose une petite question.
Je travail par le biais d'une agence interim X pour une entreprise Y.
Je travail avec la même agence et la même entreprise depuis 3 ans (avec des coupures entre certains contrats de travail).
Je vous explique la situation
- Depuis septembre 2013 j'ai eu des renouvellements de contrat de mois en mois sans interruption
- Mon dernier contrat va du 6 janvier 2014 au 28 février 2014 (terme précis avancé 18/02 ou reporté 12/03)
- Fin février l'entreprise Y me dit (de façon orale) que mon contrat sera renouvelé en mars, l'agence interim X ne m'a pas envoyé de contrat de mission).
- Le lundi 3 mars je me mets en arrêt maladie suite à un gros lumbago. Je préviens Y en lui disant que vu mon état mon arrêt sera sûrement renouvelé car je n'arrive même plus à marcher) et donne mon arrêt maladie à X en mains propres.
- Ce matin mardi 4 mars Y me téléphone en me disant que mon contrat repartira le 17 mars
- Ma question je me suis pas fait un peu avoir je ne serais pas rémunéré pendant mon arrêt maladie vu que je suis entre 2 contrats???

merci de m'avoir lu